



CALENDRIER DE RÉSERVATION : ENFANTS DE + DE 6ANS

POUR LE MOIS DE FEVRIER 2020

A RETOURNER AU PLUS TARD LE :

MERCREDI 08 JANVIER 2020

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Niveau de Classe: _____

Cocher la case correspondante

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Karl Marx | <input type="checkbox"/> Marcel Cachin | <input type="checkbox"/> Louise Michel 1 | <input type="checkbox"/> Louise Michel 2 |
| <input type="checkbox"/> Angela Davis | <input type="checkbox"/> Paul Langevin | <input type="checkbox"/> Victor Hugo 1 | <input type="checkbox"/> Victor Hugo 2 |
| <input type="checkbox"/> Paul Vaillant Couturier | | | |

Réservation matins et soirs :

LUNDI 03/02			MARDI 04/02			JEUDI 06/02			VENDREDI 07/02		
Mat.	Soir		Mat.	Soir		Mat.	Soir		Mat.	Soir	
7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h	7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h	7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h	7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h

LUNDI 24/02			MARDI 25/02			JEUDI 27/02			VENDREDI 28/02		
Mat.	Soir		Mat.	Soir		Mat.	Soir		Mat.	Soir	
7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h	7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h	7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h	7h30-8h30	16h30-18h	18h-19h

Réservation mercredis : La réservation du mercredi est soumise à la confirmation de l'obtention d'une place par la Direction de l'enfance et des écoles.

MERCREDIS	JOURNÉE AVEC REPAS	JOURNÉE SANS REPAS	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS
Mercredi 5 février 2020				
Mercredi 26 février 2020				

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Direction de l'accueil de loisirs.

Date :

Signature des parents :

MODE D'EMPLOI DU CALENDRIER AU VERSO – TSVP →

Comment remplir le calendrier de réservation ?

- ◆ Inscrire les nom, prénom, classe, école de votre enfant.
- ◆ Cocher les temps d'accueil pour lesquels votre enfant sera présent :
 - le matin de **7h30 à 8h10** (*temps d'accueil encadré par les animateurs*)
 - le soir de **16h30 à 18h** (*temps d'études pour les plus de 6 ans encadré par les enseignants et temps de loisirs pour les moins de 6 ans encadrés par les animateurs*)
 - le soir de **18h à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)
 - les mercredis / vacances* de **7h30 à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)

*Concernant les mercredis et les vacances scolaires, 4 types d'accueil sont possibles :

JOURNEE	HORAIRES	OBSERVATIONS
journée avec repas	7h30 - 19h	repas et goûter prévus
journée sans repas	7h30-11h30 / 13h30-19h	goûter prévu
demi-journée avec repas	7h30-13h30	repas prévu
	ou 11h30-19h (confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)	repas et goûter prévus
demi-journée sans repas	7h30-11h30	-
	ou 13h30-19h (confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)	goûter prévu

- ◆ Dater et signer le calendrier. Le déposer à l'accueil de loisirs.

RAPPEL : Tout retard de calendrier ne nous permettra pas de vous donner l'assurance d'accueillir votre enfant.

Pour toute question, l'équipe d'animation se tient à votre disposition.